

## Document de base

### **Troisième journée : Mercredi 5 novembre 2003**

#### **Thème : L'action en faveur des pays**

Au cours de l'examen de ce thème, les participants sont invités à aborder les sujets suivants :

### **Systemes de santé et structures sanitaires : les défis**

#### **Problématique**

L'absence d'une protection sociale a eu des effets considérables sur l'accès aux soins de santé, provoquant non seulement des carences en matière d'équité et de droits fondamentaux, mais se répercutant aussi sur les conditions essentielles pour assurer le développement. L'incapacité des systèmes de santé à faire face à la situation a privé des millions de personnes dans le monde entier des moyens élémentaires de surmonter leurs problèmes de santé.

Cette situation peut être aggravée encore par la dégradation de l'infrastructure de la santé publique liée en partie à l'affaiblissement de l'Etat et à la fragmentation des systèmes de santé après des années de réforme, ce qui accroît la vulnérabilité de certaines parties de la population face aux risques sanitaires traditionnels et émergents. La fréquence des maladies infectieuses a été liée dans de nombreux pays à l'effondrement des fonctions traditionnelles de la santé publique que sont par exemple la surveillance des maladies, la réglementation et les efforts de lutte. Dans le contexte de la mondialisation, l'incapacité de protéger la santé publique et de réduire l'exposition aux risques sanitaires peut avoir de graves conséquences économiques.

Un aspect fondamental pour les deux problèmes susmentionnés concerne la composition, les compétences et la répartition du personnel de santé. Le développement des ressources humaines reste encore en grande partie centré sur les hôpitaux et les villes, ce qui aggrave le problème de l'accès à des services de santé appropriés axés sur la communauté et la famille ainsi que l'accès à la prévention. L'émigration des professionnels de la santé ne fait qu'aggraver encore la situation. En l'absence d'une orientation de la santé publique et d'un personnel de soins de santé primaires doté de compétences en santé publique, il est impossible de mettre sur pied des programmes et des interventions fondés sur la population, et notamment des mesures de réglementation efficaces.

L'exclusion en matière de santé est un phénomène complexe et pluridimensionnel ; le problème ne peut être réglé simplement en améliorant la fourniture des soins de santé. Une nouvelle approche s'impose pour permettre aux systèmes de santé de relever les défis actuels et futurs associés aux problèmes susmentionnés dans un cadre où santé, droits de l'homme et développement sont étroitement mêlés. C'est dans ce contexte que l'extension de la protection sociale pour la santé et le renforcement des fonctions essentielles de la santé publique acquièrent une importance significative et doivent occuper une place importante dans les programmes nationaux de santé.

Les autorités sanitaires nationales doivent jouer un rôle plus actif afin de formuler des politiques de ressources humaines à l'appui des services de santé sur la base des soins de santé primaires et de la santé publique.

Les organismes internationaux peuvent jouer un rôle déterminant pour aider les pays à traiter de manière efficace les problèmes dans le contexte d'une approche sectorielle et d'un cadre cohérent de coopération internationale.

Les systèmes de santé doivent être réorientés pour relever les défis. Pour cela, il faut élaborer les stratégies d'extension de la protection sociale en matière de santé, renforcer les fonctions essentielles de santé publique et mettre au point des politiques novatrices de ressources humaines.

L'extension de la protection sociale en matière de santé suppose un lien étroit entre les ministères de la santé et de la sécurité sociale, l'intégration des politiques de santé aux politiques sociales et la promotion d'un dialogue social permettant de renforcer le rôle du citoyen et la sensibilisation aux droits du citoyen en matière de santé.

Le renforcement de la santé publique suppose la mise sur pied de capacités institutionnelles permettant d'améliorer l'appui en termes de formulation de politiques, de réglementation, de gestion et de surveillance et permettant aussi d'assurer la fourniture de biens publics.

Il faut une approche intersectorielle pour mettre sur pied des politiques de ressources humaines et pour promouvoir une collaboration durable entre les milieux universitaires, les associations professionnelles et les services de santé. L'observatoire des ressources humaines dans les réformes du secteur de la santé offre un exemple prometteur de cette approche ; il s'agit là d'une initiative mise sur pied par le Bureau régional des Amériques dans les pays de la Région et qui encourage la participation de toutes les parties prenantes.

### **Points à discuter**

- Assurer l'accès universel à des soins de santé de qualité indépendamment du pouvoir d'achat de l'utilisateur.
- Appuyer la mise au point de politiques et d'actions visant à améliorer l'application des fonctions essentielles de santé publique.
- Contribuer au développement et à l'expansion des politiques de ressources humaines par des initiatives comme l'observatoire des ressources humaines dans les réformes du secteur de la santé, en mettant spécialement l'accent sur le personnel de la santé publique.

= = =